

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie
Chaque établissement de santé doit REMPLIR SI-VIC et L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE 2 fois par jour

8167

Tests positifs

Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	287 HOSPITALISATIONS EN COURS*					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa.	Conv.	SSR	Psy.	Urg.			
482	57	135	94	1	0	0	2 612	3 381

Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

Hospitalisations COVID +

	Total Hopit.	dont Réa.
09	3	1
11	22	5
12	13	0
30	68	9
31	70	20
32	9	2
34	44	11
46	7	1
48	1	0
65	21	3
66	2	0
81	21	2
82	6	3

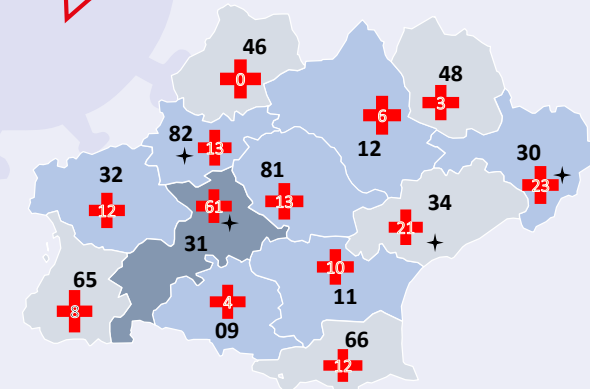
Disponibilités & tensions

	Réa.	Taux Dispo réa.	Pot. Réa. suppl.	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl.	Chbr. mortu.
09	5	42%	0	1	8%	0	12
11	6	29%	0	13	25%	0	24
12	7	64%	0	13	35%	1	10
30	25	27%	0	31	26%	5	24
31	116	49%	0	81	24%	38	27
32	2	25%	0	4	80%	6	12
34	63	36%	0	79	34%	29	36
46	4	40%	0	3	43%	6	5
48	4	44%	0	0	-	0	2
65	6	38%	0	24	71%	0	28
66	14	37%	0	22	31%	0	17
81	14	35%	0	18	27%	5	17
82	14	48%	0	1	3%	4	11

Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J -1	Evol.	J -1	Evol.
09	143	1%	2	-
11	232	-17%	3	-81%
12	139	-	8	100%
30	530	-21%	7	-68%
31	695	-20%	26	-55%
32	105	-42%	15	0%
34	705	-15%	29	-41%
46	179	-2%	6	-25%
48	70	-13%	1	-75%
65	nd	-	7	0%
66	421	-20%	19	36%
81	194	-20%	6	-33%
82	251	-14%	28	33%

Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- + **Lieu de consultations dédiées COVID-19 (186)**
créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15) – sites opérationnels ou en projet
- ★ **Ambulances COVID-19 en cours de déploiement**
- SAMU sans bascule**
- SAMU avec bascule possible**
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID-19**

INFORMATIONS NATIONALES ET REGIONALES

CLES

RAPPEL - GESTION DES DECHETS D'ACTIVITE DES SOINS (DAS) ET AUTRES DECHETS PENDANT L'EPIDEMIE DE COVID-19

La gestion des DASRI et des EPI (équipements de protection individuelle) des personnels des ES et ESMS, des centres COVID dédiés, des centres d'isolement, des opérateurs de la collecte et de l'élimination des DASRI est précisée.

Les opérateurs de DASRI bénéficient de mesures dérogatoires pour la collecte, le transport, et la durée d'entreposage des déchets. Le ministère recommande aux ARS de recenser auprès des opérateurs de DASRI les quantités collectées et traitées issues des établissements.

RAPPEL - RESPIRATEURS ET AUTRES MATERIELS BIOMEDICAUX

Le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle que les établissements de santé ont accès à leurs seules informations sur l'appli de commandes et d'attribution de respirateurs.

Les ARS doivent veiller à ce que les établissements accusent réception en ligne de leur livraison. Cet applicatif va évoluer vers une traçabilité d'autres matériels biomédicaux, lesquels matériels biomédicaux feront l'objet d'un don d'Etat au plus tard le 31/12/20.

Les établissements peuvent reprendre le processus classique de commande de respirateurs auprès des fabricants ; les commandes via l'Etat s'achevant progressivement en juin.



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSolSante](https://twitter.com/MinSolSante) [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

RAPPEL - ELARGISSEMENT DU PERIMETRE DES REMONTEES ACCELERES DU PMSI AUX SEJOURS HORS COVID-19

L'arrêté du 21 avril 2020 a mis en place un canal de transmission accélérée des informations du PMSI. **A compter de la semaine du 1^{er} juin, l'intégralité des données envoyées en processus *fast-track* à l'ATIH sera désormais transmise à la CNAM pour appariement au SNDS. L'ensemble des envois pourront désormais avoir lieu sur une base bimensuelle plutôt qu'hebdomadaire.** L'extension du *fast-track* aux données autres que celles relatives aux patients Covid-19 répond à deux objectifs principaux :

- **Evaluer les effets collatéraux de l'épidémie, en particulier sur le report des soins.**
- **Chercher à détecter des signaux faibles sur certaines pathologies secondaires au Covid-19 et non identifiées à ce stade**, à l'image des suspicions sur le nombre inhabituel de cas de maladie de Kawasaki au cours des dernières semaines. Au regard de cet objectif, les données, même incomplètes et non corrigées, présentent un intérêt certain, en particulier pour les alertes sur les signaux faibles.

Il est à noter que les données issues de ce *fast-track* seront uniquement utilisées à des fins de recherche et de veille sanitaire, à l'exclusion de toutes les autres finalités du PMSI, en particulier la facturation et le contrôle de l'activité, qui demeureront remplies par les seules remontées mensuelles.

[Cliquez ici](#)

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**